

Présentation et avis pour la création de la SFR  
Biologie et Biotechnologie pour la Santé (B2S)

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 12 juillet 2022  
Délibération 2022/07/CR-025**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

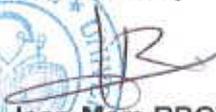
*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;*

Considérant la fusion de la FR BT et de la FR BMT pour créer la SFR B2S ;

**Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche donnent un avis favorable à la création de la structure fédérative Biologie et Biotechnologie pour la Santé (B2S).**

Toulouse, le 13 juillet 2022

Le Président,



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21  
Nombre de voix défavorable : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prend pas part au vote : 0